



The Roman Catholic Bishop of Mandeville

P.O. Box 8
Mandeville, Jamaica, West Indies
Tel: (876) 962-1269

Office of the Bishop

15 juillet 2006

Rév. Père Stéphane Bouchet, o. ff. m.
10, route de Formerie
Bouricourt
76220 GANCOURT SAINT ÉTIENNE
FRANCE

Cher Père Bouchet,

Son Excellence Monseigneur Gordon D. Bennett, s.j., Évêque de notre diocèse de Mandeville dans lequel vous êtes incardiné, a su que vous ne faisiez plus de travail pastoral dans le diocèse de Beauvais, en France.

En conséquence, Son Excellence m'a demandé de vous rappeler le Règlement de notre Diocèse, publié cette année, qui réitère que les prêtres incardinés dans notre Diocèse ont les facultés canoniques «jusqu'au moment où le prêtre a définitivement quitté le territoire du diocèse». Cette limitation canonique des facultés, prévue par notre règlement diocésain, entraîne donc – étant donné que vous n'avez plus de charge canonique dans le diocèse de Beauvais – que les facultés émises par notre Diocèse pour l'exercice du sacerdoce ne s'appliquent plus à vous.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler, de la part de notre Évêque, que l'absolution sacramentelle serait invalide si vous tentez de célébrer le sacrement de réconciliation, à moins que votre situation canonique ne soit réglée ou jusqu'à ce qu'elle le soit.

Son Excellence me prie de porter à votre attention que, si vous souhaitez rester en France, il vous faudra obtenir les facultés canoniques auprès de l'Évêque de la région où vous résidez ou, bien sûr, auprès du Commissaire pontifical, Son Excellence Monseigneur Terrence Prendergast, s.j., afin d'administrer valablement le sacrement de Pénitence.

Enfin, étant donné que Son Excellence a bien l'intention de vous rappeler pour le travail apostolique dans notre Diocèse, il espère que vous lui écrirez dès que possible pour lui faire part de votre volonté d'accepter cette mission. Veuillez s'il vous plaît lui écrire personnellement.

Nous espérons recevoir de vos nouvelles et connaître vos projets d'avenir qui doivent être discutés avec notre Évêque ou avec le Commissaire pontifical.

Sincèrement en Jésus-Christ,

Rév. Dennis Hendriks, diacre
Chancelier du diocèse de Mandeville